Services de dépôt et de compensation CDS inc. (la « CDS ») – Modifications importantes aux Procédés et méthodes de la CDS – Plafond souple pour le service de liaison avec New York

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet, déposé par la CDS, de modifications importantes aux procédés et méthodes concernant le plafond souple pour le service de liaison avec New York. Les modifications proposées visent à mettre en œuvre un plafond souple et des mécanismes de surveillance pour les obligations de paiement net des adhérents du service de liaison avec New York cautionnés par la CDS à la Depository Trust Company et à la National Securities Clearing Corporation.

(Les textes ont été publiés dans la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2010-05-14 Vol. 7, n° 19).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmette une copie, au plus tard le 14 juin 2010, à :

Me Anne-Marie Beaudoin Secrétaire de l'Autorité Autorité des marchés financiers 800, square Victoria, 22e étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3 Télécopieur: 514.864.6381

Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

<u>Information complémentaire</u>

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Danielle Boudreau Analyste Direction de la supervision des OAR Autorité des marchés financiers Téléphone : 514.395.0337, poste 4322

Numéro sans frais: 1.877.525.0337, poste 4322

Télécopieur: 514.873.7455

Courrier électronique : danielle.boudreau@lautorite.gc.ca